

Les Bordes sur Arize

ARIÈGE-PYRÉNÉES



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 OCTOBRE 2023

Date de la convocation 19/10/2023

L'an deux mille vingt-et-trois, le VINGT-QUATRE OCTOBRE, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.

Présents : Frédéric CAMPS, Dominique DUFOSSÉ, Michel MERIC, Patrick LAFONT, François CHAUVET, Séverine COMMENGE, Steeve DENOY, Sylvie GOUZY, Aurélie MIR, Jérôme PEREIRA-NANTERRE, Marie-Ange POUILLET, Gilles de SAINT BLANQUAT, Gilberte VALERO.

Procurations : Serge KOSMINSKY à Séverine COMMENGE, Alain CABÉ à Gilberte VALERO

Absents :

Secrétaire de séance : Séverine COMMENGE

2023-055 – Budget principal-Affectation de résultat 2022.**ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 2023-023**

Une erreur matérielle se produit lors de la rédaction de la délibération 2023-023 portant sur l'affectation de résultat 2023 du budget principal. Il convient donc de le rectifier comme suit :

Le conseil municipal,

Statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement 2022

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RÉSULTAT CA 2021	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES À RÉALISER 2022	SOLDE RESTES À RÉALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RÉSULTAT
INVEST	-56 539.04			6 602.69 37 500.00	30 897.31	-137 409.07
FONCT	457 046.76	50 29.35	126 282.75			535 033.16

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2022	535 033.16
Affectation obligatoire :	137 409.07
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) :	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	-
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	397 624.09
Total affecté au c/1068	137 409.07
DÉFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2022	
(Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Séverine COMMENGE

P/O

Le Maire,
Frédéric CAMPS

